

Coalition dynamique sur l'accessibilité et le handicap (DCAD)

La Coalition en un coup d'œil

L'objectif de la Coalition est de faire en sorte que la question de l'accessibilité des TIC ait sa place dans les discussions sur la gouvernance de l'Internet, pour assurer à l'avenir aux habitants du monde entier l'égalité d'accès aux opportunités qu'offre notre société de l'information.

La Coalition, créée en 2007 lors du Forum annuel sur la gouvernance de l'Internet (FGI), demeure un mécanisme essentiel pour garantir la consultation et la participation des personnes handicapées aux réunions du FGI.

Les objectifs poursuivis par la Coalition sont notamment:

- L'amélioration de l'accès aux télécommunications/TIC pour les personnes handicapées, les personnes souffrant de handicaps liés à l'âge, ainsi que pour les personnes qui ont des difficultés pour lire et écrire, y compris les personnes en situation de multilinguisme ou qui ont des lacunes à l'écrit.
- L'amélioration de l'accès à l'apprentissage et à la formation dans le domaine de l'informatique.
- L'amélioration technique de l'accès à la télévision numérique et à la télévision à protocole Internet pour les personnes handicapées.
- L'amélioration de la largeur de bande Internet pour tous afin de fournir un accès à l'ensemble des contenus Internet.

La Coalition met également tout en œuvre pour souligner auprès des parties prenantes du Forum annuel sur la gouvernance de l'Internet l'importance que revêt la mise en place d'une culture de sensibilisation à l'accessibilité chez les décideurs, les organismes de réglementation, les fabricants et les fournisseurs de services œuvrant dans le domaine des télécommunications/TIC. Par ce travail de sensibilisation, elle cherche notamment à:

- Faire mieux connaître les obstacles qui entravent l'accessibilité et proposer des solutions à cet égard, et également à faire en sorte que la question de l'accessibilité soit prise en compte dès la conception des nouvelles technologies.
- Encourager les universités et d'autres établissements d'enseignement à dispenser des enseignements et des formations en continu sur la sensibilisation à l'accessibilité et l'histoire de l'accessibilité des télécommunications/TIC afin de promouvoir l'adoption du principe de conception visuelle et les meilleures/bonnes pratiques les plus récentes pour favoriser l'accessibilité aux TIC.

Références supplémentaires

Publications de l'UIT en collaboration avec l'Initiative mondiale pour des TIC inclusives (G3ICT):

e-Accessibility Policy Toolkit for Persons with Disabilities (Kit pratique sur les politiques de cybersensibilisation pour les personnes handicapées, février 2010)

Making Television Accessible (Rendre les programmes de télévision accessibles, novembre 2011)

Making Mobile Phones and Services Accessible for Persons with Disabilities (Rendre la téléphonie et les services mobiles accessibles aux personnes handicapées, août 2012)

Publications de l'UIT-T:

FSTP-TACL Telecommunication Accessibility Checklist for authors of standards (Liste de contrôle d'accessibilité aux télécommunications FSTP-TACL pour les auteurs de normes, 2006)

Recommandation UIT-T F.790: Lignes directrices relatives à l'accessibilité des télécommunications pour les personnes âgées et les handicapés (2007).

Plus d'informations

Initiative de l'UIT-D sur les personnes handicapées

www.itu.int/ITU-D/sis/PwDs/

Page web de l'UIT-R consacrée à l'accessibilité

www.itu.int/ITU-R/go/disabilities-divide/

Page web de l'UIT-T consacrée à l'accessibilité

www.itu.int/ITU-T/accessibility

Commission d'études 16 de l'UIT-T (Commission d'études directrice sur l'accessibilité): Codage, systèmes et applications multimédias
www.itu.int/ITU-T/studygroups/com16

Question 26/16: Accessibilité des systèmes et services multimédias
www.itu.int/ITU-T/studygroups/com16/sg16-q26.html

Commission d'études 2 de l'UIT-T: Aspects opérationnels de la fourniture de services et de la gestion des télécommunications
www.itu.int/ITU-T/studygroups/com02

Question 4/2: Aspects liés aux facteurs humains à prendre en considération pour améliorer la qualité de vie grâce aux télécommunications internationales
www.itu.int/ITU-T/studygroups/com02/sg2-q4.html

FG AVA

Groupe spécialisé sur l'accessibilité des supports audiovisuels
www.itu.int/ITU-T/focusgroups/ava

JCA-AHF

Activité conjointe de coordination sur l'accessibilité et les facteurs humains
www.itu.int/ITU-T/jca/ahf

DCAD

Coalition dynamique sur l'accessibilité et le handicap UIT/FGI
www.itu.int/themes/accessibility/dc

www.itu.int/ITU-T/accessibility



Intégrer l'accessibilité

Améliorer l'accès des personnes handicapées aux TIC

12.2012 tsbpromo@itu.int

UIT-T



Intégrer l'accessibilité

L'accessibilité en un coup d'œil

L'UIT s'emploie à améliorer l'accès des personnes handicapées aux technologies de l'information et de la communication (TIC) en faisant mieux connaître leurs droits en matière d'accès aux télécommunications/TIC, en intégrant la notion d'accessibilité dans l'élaboration des normes internationales relatives aux télécommunications/TIC et en dispensant des enseignements et des formations sur les principales questions liées à l'accessibilité.

Que fait l'UIT pour promouvoir l'accessibilité?

- Elabore des normes mondiales en matière d'accès aux télécommunications/TIC qui comprennent des spécifications sur l'accessibilité.
- Encourage la prise en compte de l'accessibilité dans toutes les technologies, normes et pratiques liées à l'industrie des télécommunications/TIC.
- Appuie la conception de produits et de services d'aide.
- Aide les États Membres de l'UIT à respecter les engagements qu'ils ont pris dans le cadre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.
- Favorise l'échange de bonnes pratiques.
- Etablit des lignes directrices sur les politiques d'accès aux télécommunications/TIC.
- Sensibilise aux questions d'accessibilité aux télécommunications/TIC par des conférences, des ateliers, des publications et des programmes d'information.

Groupe spécialisé sur l'accessibilité des supports audiovisuels (FG AVA)

Les Groupes spécialisés de l'UIT-T sont créés pour donner suite à des questions de fond ou à des besoins du marché immédiats et sont chargés d'élaborer une cartographie des besoins de normalisation dans un secteur en guise de contribution aux travaux de normalisation des Commissions d'études de l'UIT-T. Ils disposent d'une grande souplesse en ce qui concerne leurs méthodes de travail et sont ouverts gratuitement à toutes les parties intéressées, y compris aux non-membres de l'UIT.

Le groupe FG AVA en un coup d'œil

L'objectif de ce groupe est d'encourager l'élaboration de normes internationales visant à améliorer l'accessibilité des supports audiovisuels pour les personnes handicapées.

Le FG-AVA entretient des liens étroits avec sa Commission d'études de rattachement, à savoir la CE 16 de l'UIT-T, et en particulier avec le groupe chargé de la Question 26/16 qui réfléchit à des moyens de parvenir à l'accessibilité universelle des systèmes et services multimédias. Les travaux relatifs à l'intégration de l'accessibilité au titre de la Question 26/16 sont menés en collaboration avec les autres Commissions d'études de l'UIT-T, ainsi qu'avec l'UIT-D, l'UIT-R et d'autres organisations de normalisation.

Parmi les membres du FG-AVA figurent notamment d'autres organisations de normalisation, des instituts universitaires et de recherche, des entreprises travaillant dans le domaine de la diffusion et surtout des personnes handicapées. Le principe "Nous sommes concernés, nous devons être consultés" doit être appliqué pour l'élaboration de chaque norme.

Objectifs

- Encourager la disponibilité et l'utilisation de services d'accès et promouvoir l'adoption du principe de conception universelle en vue d'atteindre «l'accessibilité pour tous», conformément à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.
- Déterminer de meilleures solutions pour associer toutes les parties prenantes, y compris les utilisateurs potentiels, à l'élaboration de systèmes d'accès aux contenus audiovisuels.
- Identifier les lacunes normatives dans les spécifications existantes relatives aux prescriptions de service des systèmes définis par l'UIT-T et l'UIT-R, en ajoutant des fonctionnalités d'accessibilité chaque fois que nécessaire.
- Identifier les obstacles actuels à l'interopérabilité des services d'accès aux supports audiovisuels et prévoir une normalisation à cet égard.
- Promouvoir l'utilisation de fonctionnalités d'accessibilité, qui respectent les normes convenues à l'échelle internationale pour toutes les plates-formes de fourniture.
- Consulter les personnes handicapées et les personnes souffrant d'un handicap lié à l'âge pour connaître les situations d'exclusion qui les préoccupent le plus dans leur vie quotidienne.
- Comprendre les problèmes qui freinent la pleine mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.
- Elaborer des lignes directrices claires sur l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, en particulier en ce qui concerne la fourniture de supports audiovisuels numériques.

- Rassembler des exemples de bonnes pratiques en matière d'application des services et des fonctionnalités d'accessibilité et élaborer des lignes directrices sur les moyens d'inclure des fonctionnalités d'accessibilité dans tous les nouveaux terminaux audiovisuels numériques grand public.
- Proposer des mesures qui pourraient être prises par l'UIT pour encourager l'élaboration de services d'accès et sensibiliser au principe de conception universelle selon lequel les fonctionnalités d'accessibilité doivent être intégrées dans toutes les technologies et normes dès le début de leur réalisation afin d'éviter, par la suite, des adaptations coûteuses.

Activité conjointe de coordination sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA AHF)

L'Activité JCA AHF en un coup d'œil

Cette Activité constitue le premier point de contact des personnes qui s'intéressent aux activités de l'UIT en matière d'accessibilité. Elle est ouverte aux représentants et aux experts invités des associations de personnes handicapées, d'organisations de normalisation, de gouvernements, d'organismes de réglementation, d'entités du secteur privé et du milieu universitaire. Les réunions de cette Activité sont toujours accessibles à la fois physiquement et à distance.

L'Activité JCA-AHF coordonne les travaux sur l'accessibilité menés par l'UIT-D, l'UIT-R et l'UIT T. Elle travaille en étroite collaboration avec le groupe chargé de la Question 26/16 au sein de la Commission d'études 16 de l'UIT-T et présente un rapport à la Commission d'études 2 de l'UIT-T dans le cadre de la Question 4/2 relative aux aspects liés aux facteurs humains à prendre en considération pour améliorer la qualité de vie grâce aux télécommunications internationales.

Objectifs

- Assurer la coordination des travaux réalisés sur l'accessibilité par les différents Secteurs et les différentes Commissions d'études de l'UIT et faire office de point de contact pour toute question liée aux activités que l'Union entreprend dans ce domaine.
- Veiller à ce que les normes de l'UIT prennent en compte la question de l'accessibilité et les facteurs humains.
- Consulter les personnes handicapées et les groupes qui les représentent pour connaître leur avis et tirer profit de leur expérience.
- Fournir aux Commissions d'études de l'UIT-T les renseignements et les moyens nécessaires pour assurer une approche coordonnée de l'élaboration des normes qui prenne en compte les facteurs humains en intégrant des fonctionnalités d'accessibilité.